

Image not found or type unknown



Comptabilisation facture formation au nom de la personne formée

Par **Léopold456**, le **20/10/2023** à **15:54**

Bonjour,

je suis président d'une SAS (non salarié) et j'ai suivi une formation en lien avec mon activité qui en est au démarrage. L'organisme de formation ne souhaite pas me délivrer une facture au nom de mon entreprise car le tarif n'est pas le même pour les entreprises (tarifs plus élevés). Est-il possible de comptabiliser cette facture qui est à mon nom en note de frais sur mon entreprise ?

Merci par avance pour vos retour,

Cordialement,

Léopold

Par **Marck.ESP**, le **21/10/2023** à **14:30**

Bonjour et bienvenue

Oui, à la condition toutefois que les formations suivies par le gérant soient dispensées par un organisme agréé. Votre comptable vous dira comment l'affecter.

Bon à savoir, la formation du dirigeant ouvre droit dans certains cas à un crédit d'impôt spécifique.

Par **Léopold456**, le **24/10/2023** à **14:06**

Merci beaucoup pour votre retour.

Bien cordialement,

Léopold